

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Milvignes

CINQ QUESTIONS, CINQ RÉPONSES

*...pour mieux comprendre
la politique communale*





TABLE DES MATIÈRES

Mais qui sont-ils donc ?



Comment travaillent-ils ?

Que font les commissions ?



Quel est le bilan de la première législature ?

Quelles sont les visions politiques du PLR Milvignes ?



MAIS QUI SONT-ILS DONC ?

Les candidats aux élections communales proviennent des 3 villages Auvernier, Bôle et Colombier qui forment la commune de Milvignes.

Peut-être candidat aux élections communales, à moins d'être privé ou déchu de ses droits politiques, tout suisse ou étranger âgé de 18 ans et plus. Le canton de Neuchâtel est un des deux cantons où les personnes étrangères sont éligibles sur le plan communal.

Malgré d'évidents efforts pour mettre en valeur l'efficacité des femmes en politique, en vue d'une parité plus complète entre hommes et femmes, il est vrai que les femmes restent encore minoritaires parmi nos élus. Si nos recherches pour présenter des femmes ont permis de faire élire plus de femmes au conseil général ou communal ces dernières années, il est encore difficile de recruter des candidates féminines.

Comme beaucoup de jeunes ne s'intéressent que bien plus tard à la politique, il est tout autant difficile de mettre en avant des candidats de moins de 25 ans.

Nos candidats proviennent de toutes les classes sociales et de tous les secteurs économiques. En politique, il n'y a pas d'âge, que vous soyez actifs, aux études ou à la retraite peu importe, l'important est que le candidat s'intéresse au bien-être des citoyens.

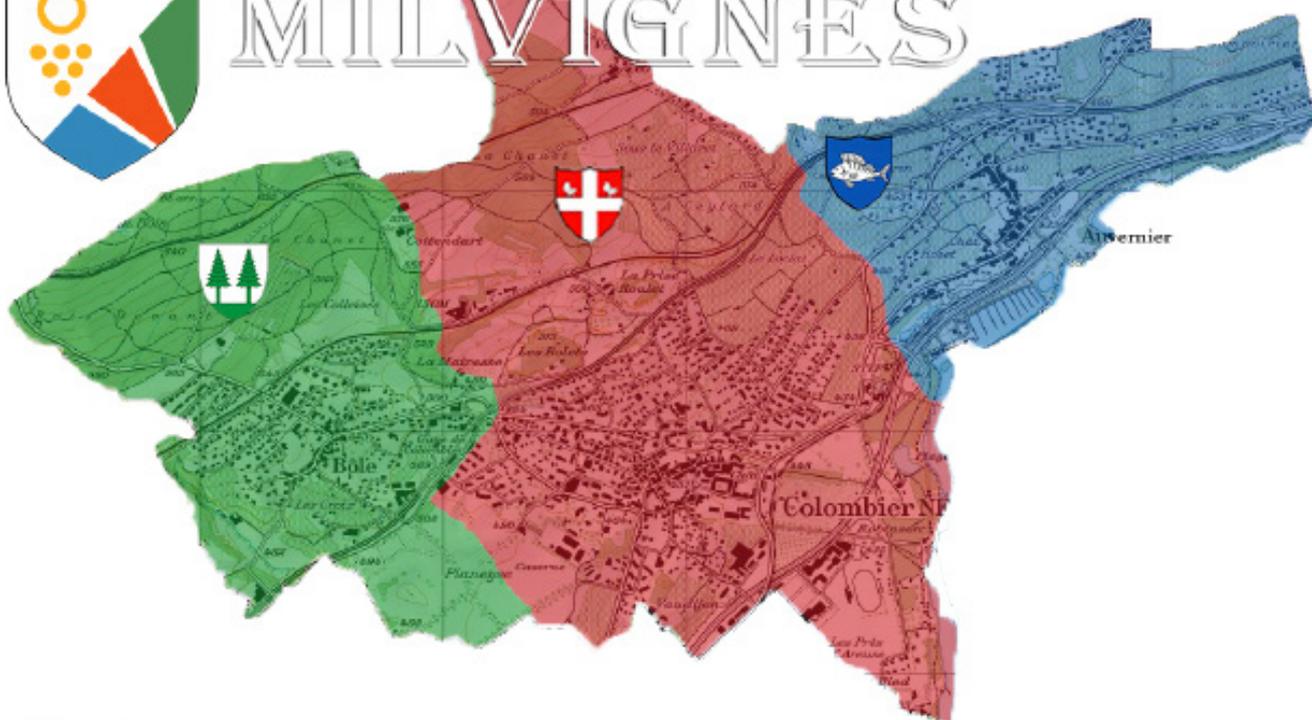
Nos autorités politiques sont articulées de la manière suivante:

Le conseil communal (organe exécutif) : composé de 5 membres, élus par le conseil général.

Le conseil général (organe législatif) : composé de 41 membres, élus par les citoyens de la commune de Milvignes.



MILVIGNES



COMMENT TRAVAILLENT-ILS ?

Conseil général

Le conseil général se réunit obligatoirement pour deux séances ordinaires, l'une consacrée au budget et l'autre aux comptes. Des séances extraordinaires sont convoquées, à la demande du conseil communal ou lorsque le quart des membres du conseil général en font la demande, pour traiter les points portés à l'ordre du jour.

Pour préparer les séances du conseil général, nous avons des réunions de groupe où chacun peut s'exprimer librement et défendre ses opinions. Un rapporteur est désigné pour chaque objet. Il exprime l'avis du groupe devant le conseil général.

Chacun a une totale liberté d'expression et de vote, en toute amitié, sans animosité, c'est ce qui fait notre **FORCE**. Ainsi, parfois, nous ne sommes pas d'un avis unanime lors des votes au conseil général !

Notre conviction c'est d'être «Libre et Responsable».

Une part importante du travail d'un conseiller général a lieu au sein des commissions, où l'on prépare les orientations ou décisions concernant les objets qui seront soumis au conseil général.

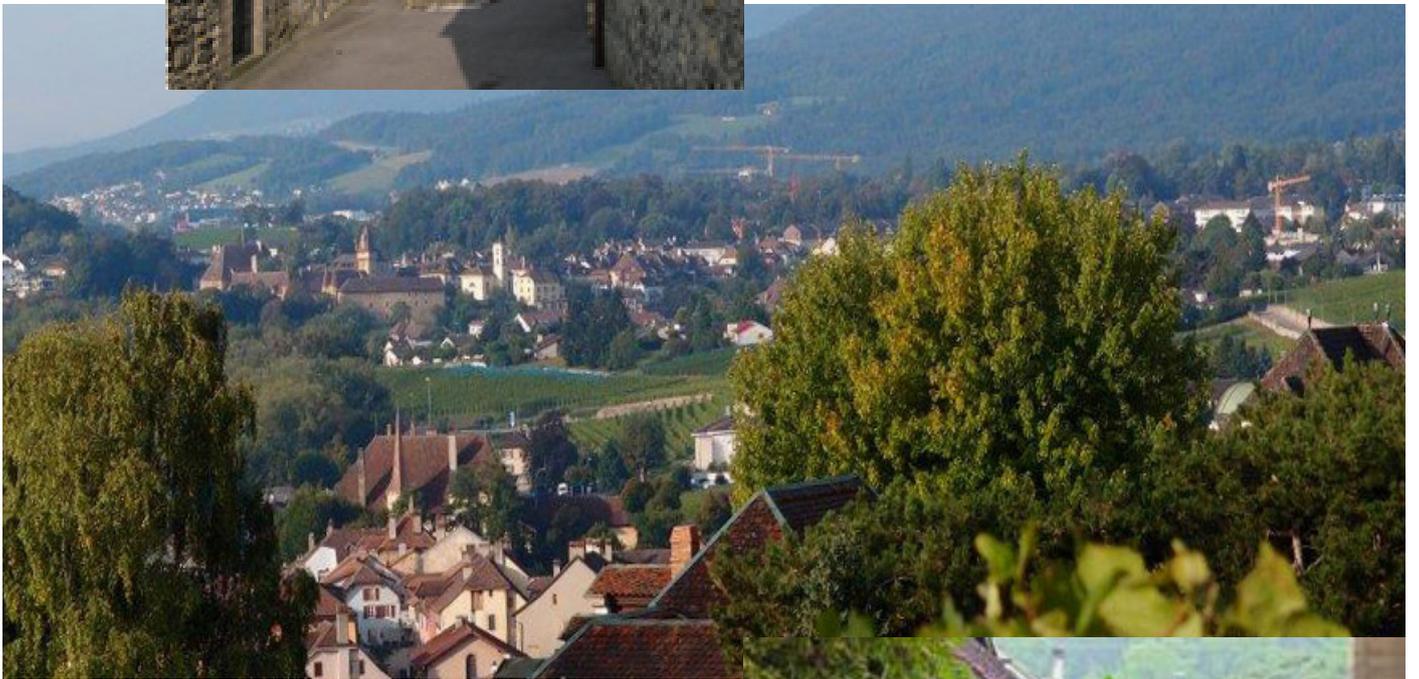
Il y a 7 commissions permanentes. Toutefois, pour certains projets, des commissions temporaires peuvent être créées (par exemple: la commission des règlements communaux ou du plan d'aménagement local (PAL)).

Conseil communal

Le conseil communal se compose de 5 membres professionnels à temps partiel (50% EPT). Chaque membre du conseil communal assure la direction d'un ou plusieurs dicastères.

Le collège du conseil communal se réunit une fois par semaine et participe à de nombreuses séances. C'est une activité passionnante, riche et variée, avec de nombreux contacts avec les citoyens, les collaborateurs communaux, les conseillers communaux des autres communes, les services cantonaux, les syndicats, les mandataires, les membres du conseil général et des commissions.

La gestion des tâches quotidiennes de la commune est une activité captivante, mais accaparante.



QUE FONT LES COMMISSIONS ?

Commission financière

Elle est composée de 9 membres qui doivent obligatoirement être des conseillers généraux. Elle se réunit avant chaque séance du conseil général, avec des séances complémentaires, concernant le budget et les comptes.

Commission d'urbanisme y compris la sous-commission temporaire PAL

Elle est composée de 9 membres dont au moins 3 conseillers généraux et se réunit tous les mois pour examiner les plans de construction et de quartier déposés, en particulier sous les aspects de l'urbanisme et de l'esthétique.

Commission services industriels, des travaux publics et des énergies

Communément appelée commission technique, elle est composée de 9 membres dont au moins 3 conseillers généraux et se réunit avant chaque séance du conseil général avec quelques séances complémentaires pour traiter des projets spécifiques.



Commission de la police du feu et de salubrité publique

Elle est composée de 10 membres dont 1 conseiller communal et au moins 3 conseillers généraux. Elle se réunit régulièrement en fonction des besoins d'organisation de la Police du feu et de la salubrité publique, conformément à la législation cantonale et au règlement communal y relatif.

Commission de naturalisation et agrégation

Elle est composée de 5 membres dont au moins 3 conseillers généraux et se réunit en fonction des demandes de naturalisation et d'agrégation.

Commission culture, loisirs, sport et animation

Elle est composée de 9 membres dont au moins 3 conseillers généraux. Elle se réunit en fonction des demandes, projets et organisation de ces 4 activités.

Commission du port et des rives

Elle est composée de 9 membres dont au moins 3 conseillers généraux. Elle se réunit en fonction des besoins d'aménagements et d'entretien du port d'Auvernier et des rives du lac d'Auvernier et de Colombier.

A cela s'ajoutent les délégués du conseil général aux syndicats intercommunaux qui doivent établir un rapport d'activité annuel, à savoir :

- Anneau d'athlétisme
- CESCOLE (centre scolaire secondaire de Colombier et environs)
- STEP (station d'épuration)
- Patinoire de Neuchâtel
- Théâtre du Passage
- CANEP (canalisations/épuration)
- SITEBCO (syndicat intercommunal de télédistribution)

Les syndicats sont importants car les décisions prises par les délégués ont des implications pour les communes, notamment financières.

QUEL EST LE BILAN DE LA PREMIÈRE LÉGISLATURE ?

La naissance de Milvignes n'est pas allée de soi et nous pouvons dire sans ambages que nos administrés nous attendaient au tournant. Les réticences d'une partie de ceux-ci, craignant la nouveauté et ne sachant pas à quelle sauce ils allaient être mangés, ont mis une pression supplémentaire sur les épaules des nouveaux élus. Mais nous pouvons affirmer que notre objectif a été de participer à la construction d'une entité politique solide avec un programme basé sur une vision réaliste.

Malgré un souhait répété de la gauche et de l'entente communale pour augmenter le coefficient fiscal, nous avons réussi à tenir la barre, ceci grâce à une gestion stricte de nos finances. Cette maîtrise des dépenses ne nous a pas empêchés de réaliser des projets d'envergure, comme le réaménagement de la traversée d'Auvernier en zone 30km/h ou la poursuite de l'installation de conteneurs semi-enterrés sur tout le territoire. Nous avons également encouragé la mobilité douce avec l'installation de stations vélospots et la construction d'abris vélos.

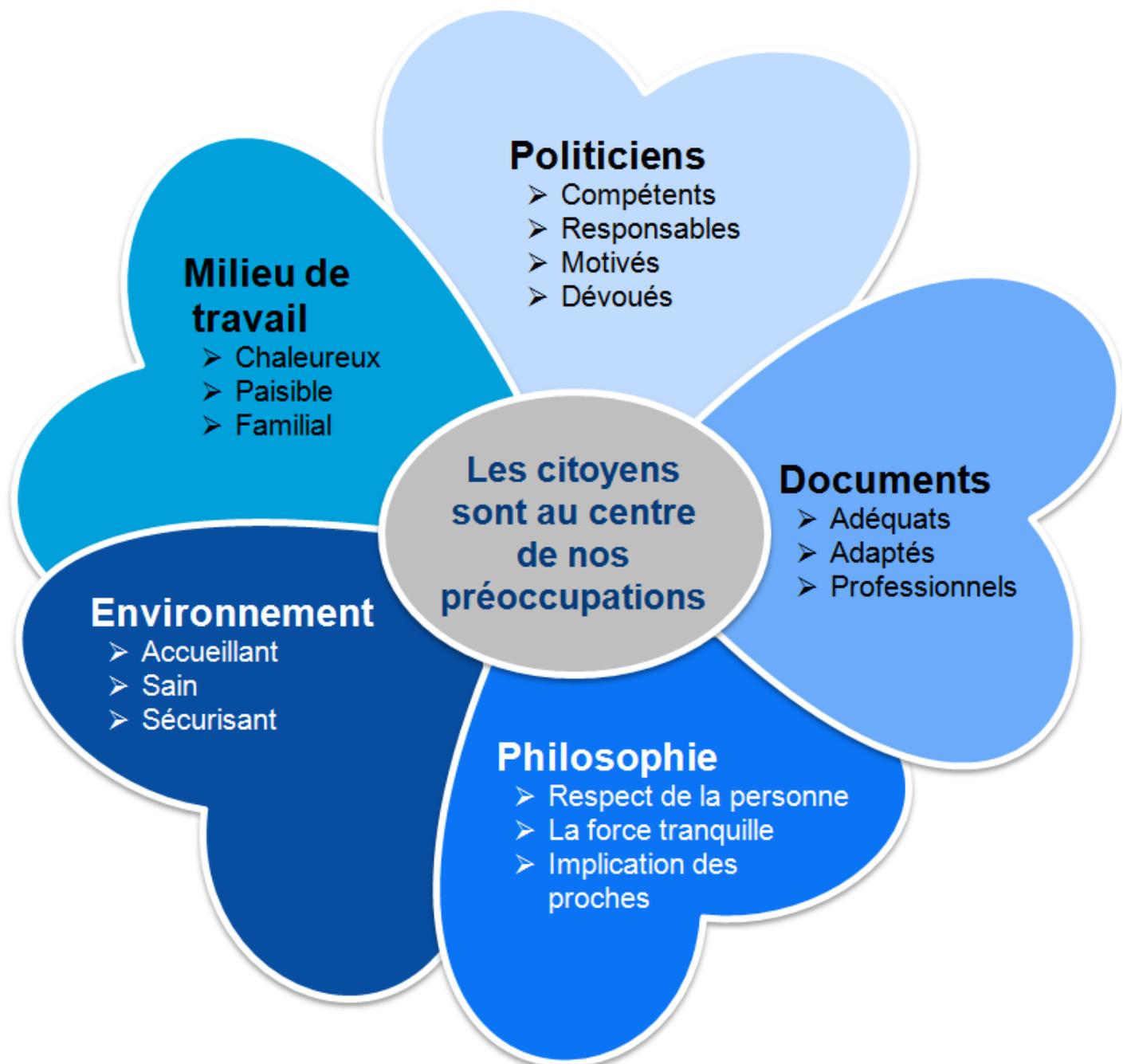
La politique énergétique a aussi été menée de manière responsable, notamment en matière d'assainissement de nos bâtiments publics et par la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'acquisition de trois véhicules électriques pour les services communaux démontre la volonté choisie par le conseil communal. Nous démontrons ainsi que la politique du « développement durable » n'est pas l'apanage des seuls partis dits « verts » et qu'elle peut parfaitement s'inscrire dans la ligne du PLR.

Le développement des structures parascolaires a été rendu possible grâce à l'application stricte des directives cantonales qui visent à promouvoir le développement économique et à privilégier l'offre de places d'accueil pour les enfants des personnes professionnellement actives. Une gestion proactive et adaptée des besoins a permis de créer de nouvelles places d'accueil sans augmenter notablement les charges de ce poste du budget.

Une de nos priorités est également d'entretenir et de développer nos relations avec les entreprises locales en les privilégiant autant que possible et en instituant des partenariats. A nos yeux, l'intensification et la consolidation de ces relations est primordiale.

Nos complémentarités sont autant de forces et d'atouts qui nous motivent à avancer. Nos approches, parfois différentes, sont autant d'émulations qui nous amènent toujours vers une vision cohérente et claire de ce que nous voulons pour notre commune et nos concitoyens. Nous avons encore beaucoup de projets en cours, et nous souhaitons vivement poursuivre notre mission aussi exigeante que passionnante lors de la prochaine législature.

La Marguerite de satisfaction PLRM



Intégrité

Intégrité

Nous demandons de tous nos élus un haut niveau d'éthique politique et un comportement conforme aux engagements, aux règles et aux valeurs du PLR.



Rigueur

Rigueur

Nous nous démarquons par notre rigueur dans toutes nos activités et à tous les niveaux du PLR.



Gestion du

Gestion du risque

Nous nous assurons que la gestion du risque fasse partie intégrante de chacune de nos décisions.



risque

Fiscalité

Fiscalité

Nous créons de la valeur pour nos citoyens en veillant minutieusement aux dépenses communales, ce qui nous permet de nous positionner solidement pour l'avenir et d'assurer la pérennité de notre commune.



Relais politiques

Relais politiques

Notre ressource la plus importante est notre capacité de relais jusqu'au plus haut niveau des autorités politiques.



Valeurs politiques

Valeurs politiques

Nous orientons nos efforts pour la satisfaction des citoyens et la création de relations durables.



Administration

Administration performante

Nous sommes déterminés à porter une attention particulière au personnel communal, à leurs attentes et à leur développement professionnel.



performante

QUELLES SONT LES VISIONS POLITIQUES DU PLR MILVIGNES ?

Conserver un coefficient fiscal modéré et maîtriser les dépenses communales

Nous tenons particulièrement à la maîtrise des coûts qui sont de notre compétence et à maintenir un coefficient fiscal bas par une gestion rigoureuse du portefeuille financier de la commune. Nous serons dès lors pour la législature à venir particulièrement attentifs aux reports de charges susceptibles de menacer l'équilibre de nos finances communales.

Planifier un développement urbain cohérent et raisonnable

Le parti Libéral-Radical de Milvignes souhaite également renforcer et rénover son patrimoine immobilier par des mises en conformité et promouvoir un engagement durable de ses infrastructures de manière à instaurer un équilibre responsable entre les impératifs sociaux, environnementaux et commerciaux.

Garantir des prestations de qualité pour la population avec une administration performante et efficiente, sans augmenter les charges

Nous nous engageons pour une administration publique performante avec de très bonnes connaissances des dossiers et de la gestion des procédures administratives. Nous serons attentifs à la qualité des prestations et aux performances de notre administration afin de maîtriser la répartition des compétences au sein de la commune sans devoir augmenter notre personnel.

Prendre des décisions responsables, notamment en matière de protection de l'environnement et du soutien aux familles

« Préserver l'environnement » est un des objectifs prioritaire du Millénaire pour le bien et le développement de notre société. Le parti Libéral-Radical de Milvignes est conscient de son empreinte environnementale et qu'il faudra plusieurs années pour réformer nos pratiques, pour réduire nos émissions et atténuer l'impact direct des activités économiques. Cette prise de conscience ne doit pas rester l'objectif des seuls partis dits « écologiques », mais doit être un programme pour tous les citoyens. Nous soutenons les entreprises créatrices d'emplois, génératrices de prospérité et actrices de la promotion sociale. Nous défendons les valeurs fondamentales de notre société au travers de l'éducation, de la formation et de la famille.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Vous souhaitez en savoir d'avantage concernant la politique communale du parti Libéral-Radical de Milvignes, vous trouverez un grand nombre d'information sur notre site internet :

www.plrmilvignes.ch

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

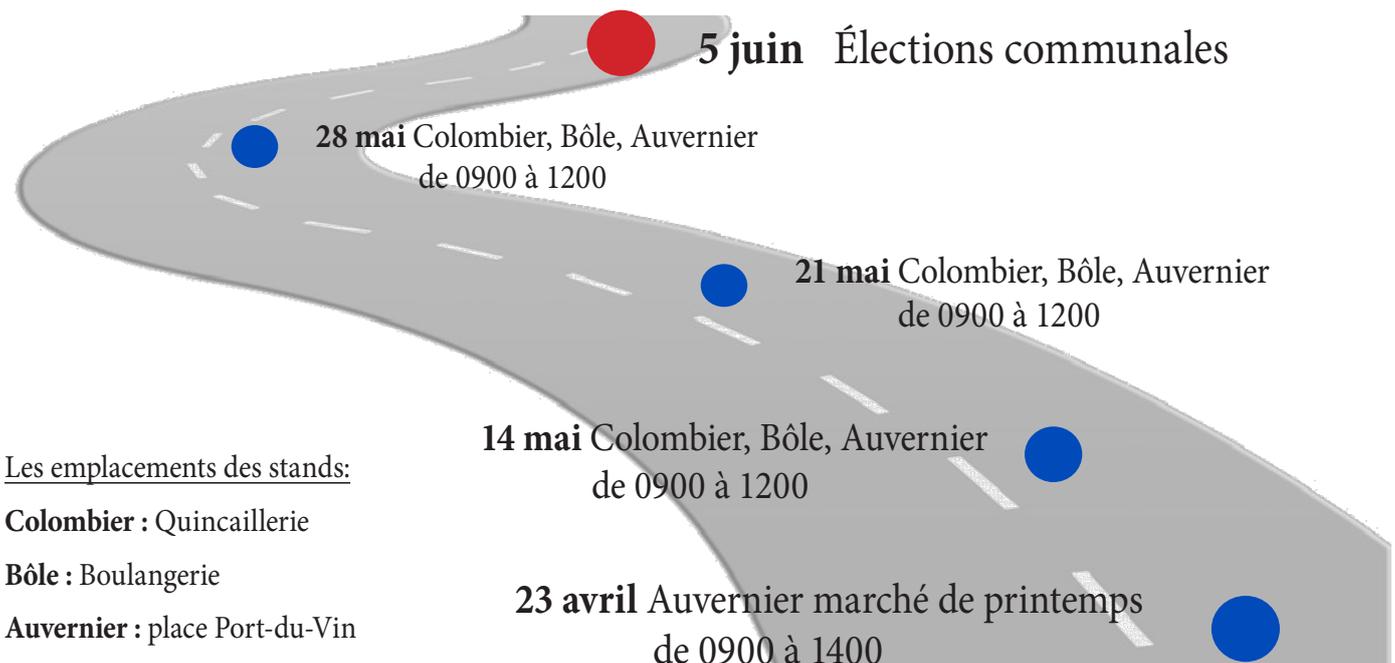
info@plrmilvignes.ch

PLR Milvignes, case postale 107, 2012 Auvernier

Vous souhaitez soutenir nos actions politiques par un don :

IBAN : CH05 0076 6000 1015 7780 9

VENEZ NOUS REJOINDRE AUX STANDS

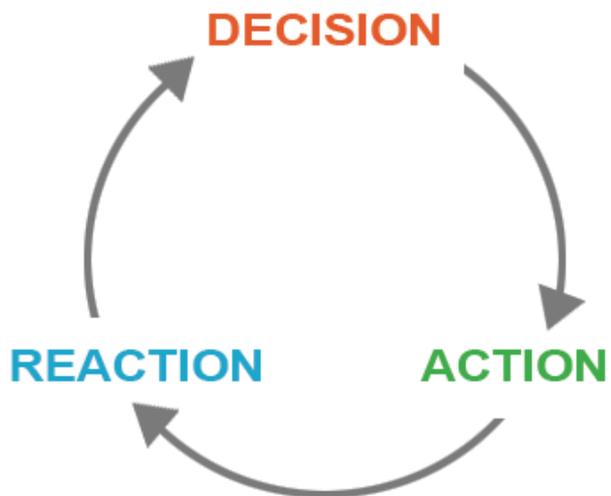
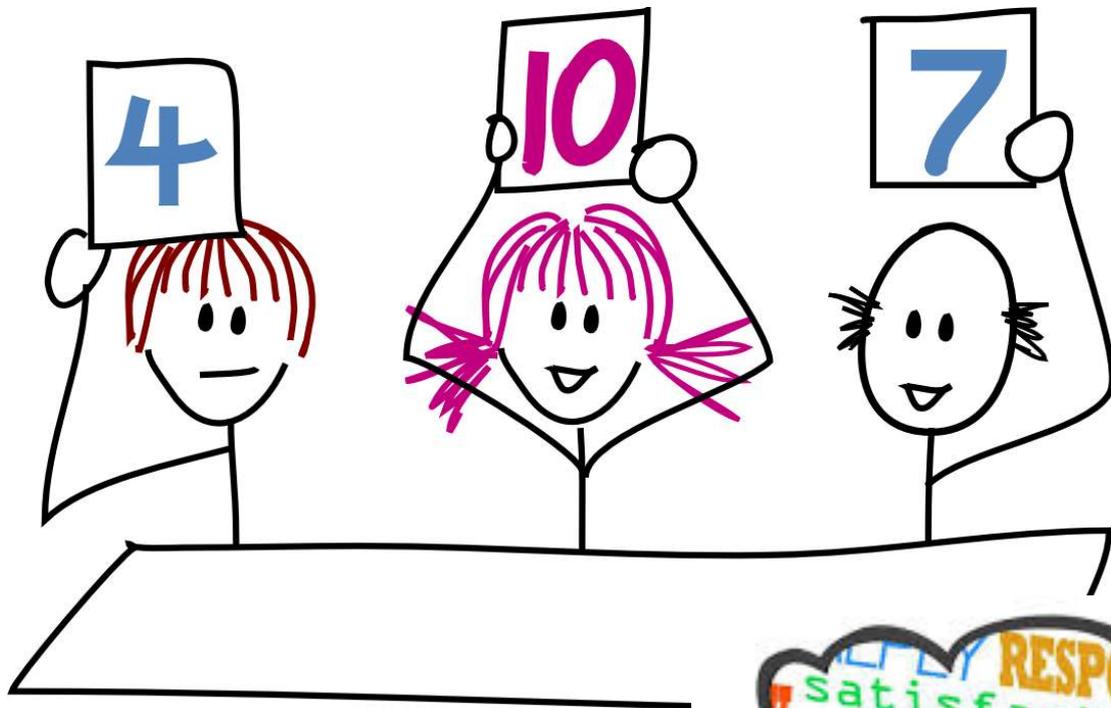


Les emplacements des stands:

Colombier : Quincaillerie

Bôle : Boulangerie

Auvernier : place Port-du-Vin



Le 5 juin 2016 :
Tous aux urnes pour garantir
une politique de
liberté, de cohésion et d'innovation.

Nous nous battons pour vous !
Soutenez-nos candidats *PLR*.



PLR

Les Libéraux-Radicaux

Milvignes